



ARTICLES, DÉBAT

REVUES EN OPEN ACCESS : LES BIBLIOTHÉCAIRES PLUS CONCERNÉS QUE JAMAIS ?

20/05/2019 MARIE HERBET LAISSER UN COMMENTAIRE

Après avoir exercé comme journaliste dans les affaires européennes, Marie Herbet est élève-conservatrice à l'Enssib. Elle a accompagné le développement du portail de revues en *open access* porté par la BU de Lyon 3 à l'occasion d'un stage en 2018.

TÉLÉCHARGER LE PDF

« Le pilotage de publications par la communauté académique ne signifie rien si l'on ne reconnaît pas que l'acte de publier est profondément politique. Comme l'est aussi le fait de choisir à qui l'on donne accès à ce qui est publié. »^[1]

Le modèle éditorial dominant issu des *majors* de l'édition scientifique a paradoxalement conduit les bibliothèques à se

soumettre à des schémas contraires à ce que l'on attendrait d'elles : diffusion restreinte des savoirs, acquisition de bouquets imposés de ressources numériques et déséquilibre de la répartition des dépenses au détriment de la bibliodiversité. À la dérive financière engendrée^[2], baptisée « *serials crisis* » aux États-Unis, les différents acteurs ont tenté d'opposer une riposte, l'*open access*, dont les modalités d'application dépendront en partie du degré d'implication des bibliothèques dans le modèle à inventer.

Depuis 2014, les Universités nord-américaines, organisées en coalition, s'illustrent à travers l'initiative « [Library Publishing](#) », qui promeut « le développement de services de publication innovants et durables dans les bibliothèques universitaires et de recherche, afin de soutenir la communauté scientifique dans la production, l'amélioration et la dissémination des connaissances » (Voir l'article 2 des statuts de la *Library Publishing*). Un recensement des bibliothèques éditrices est mené chaque année. Le dernier rapport^[3], publié en 2019, fait état de 138 bibliothèques responsables de la publication de journaux scientifiques. Si la majorité des revues sont dirigées par les chercheurs de leur université de tutelle, de plus en plus de titres proviennent d'instances extérieures. Cette évolution concerne 259 revues en 2018 contre 173 en 2017, soit une progression de 50 %. Sur les 138 bibliothèques recensées, seules 6 % d'entre elles publient des revues avec frais de publication (APC), pendant que 88 % qualifient leur action comme étant entièrement ou quasi-entièrement fondée sur l'*open access*. Au sein de cette cohorte de bibliothèques, à peine une dizaine est située en Europe. Aucune bibliothèque française n'est citée. Des initiatives, certes émergentes, existent pourtant.

Entre 2005 et 2018, une douzaine de projets a ainsi vu le jour, dans les bibliothèques universitaires ou les Maisons des Sciences de l'Homme, rassemblées depuis fin 2018 au sein du réseau [REPERES](#)^[4]. Cet essor répond à des besoins concrets exprimés par les porteurs de revues en quête de visibilité et d'accompagnement technique. À la BU de Lyon 3, le portail des revues compte déjà six publications en sciences humaines et sociales. Son rythme de croissance devrait s'accélérer, avec l'objectif d'intégrer six nouveaux titres en 2019, soit 12 revues d'ici la fin de l'année. Tous les cas de figure peuvent être envisagés : refonte d'une revue en ligne, migration sur le web d'une revue papier, basculement du modèle sur abonnement au modèle en *open access*. **Le bibliothécaire ne se substitue pas à l'éditeur ; il comble une défaillance de marché.**L'approche est donc sensiblement différente de celle observée aux États-Unis, où certaines bibliothèques assument une dynamique concurrentielle avec les éditeurs traditionnels.

À Lyon 3, les revues bénéficient ainsi d'un débouché éditorial professionnalisé, fondé sur le principe de la publication structurée

(encodage de métadonnées et standards interopérables) accessible dans un format ouvert sans APC (modèle diamant), complétant utilement l'offre disponible sur [OpenEdition](#). Si certaines revues ont vocation à migrer à terme vers la plateforme internationale *OpenEdition* après avoir franchi avec succès l'étape de sélection (principe poursuivi par les pépinières publiant sous Lodel comme sur [le portail de revues scientifiques de Lyon 3](#) et sur [PREO](#), la Pépinière de REvues en *Open access* de la MSH de Dijon), d'autres plateformes représentent le point d'ancrage définitif des revues. C'est le cas du [portail de l'Université de Bordeaux](#), s'appuyant sur [OJS](#).

En comparaison avec les services aux publics ou aux collections, **les services aux chercheurs apparaissent comme un élément relativement novateur dans la configuration habituelle des bibliothèques universitaires**. Ils ne sont pourtant que le prolongement des deux premiers. Au même titre que les étudiants, les enseignants-chercheurs sont un public à desservir. À l'instar du catalogage d'ouvrages, la gestion de revues repose sur la production de données normées, grâce à un langage de balises adaptées aux articles scientifiques. Ce travail minutieux a du sens, puisqu'il s'agit d'**assurer l'indexation des contenus sur le web, la récupération des références bibliographiques dans Zotero, ou encore l'interopérabilité des publications avec plusieurs plateformes**(OpenEdition, Cairn, Persée, Scielo...) grâce au [langage XML-TEI](#). Si le vocabulaire employé diffère de celui du catalogueur, les missions ne semblent pas diverger foncièrement des buts qui animent les bibliothécaires, en tant que **passeurs de savoirs**. À la BU de Lyon 3, les sessions de formation sur l'*open access* organisées l'an dernier en interne ont attiré des agents issus des services aux publics, des collections et de l'informatique documentaire, reflétant ainsi la **transversalité du sujet**.

L'accompagnement des chercheurs par les bibliothèques s'inscrit aussi dans la dynamique de l'*open access* portée politiquement à l'échelle nationale et européenne. Dès 2016, [l'appel d'Amsterdam](#) invite les bibliothèques de recherche à agir en tant « qu'éditrices de [publications en] accès ouvert » et à « créer une base de recensement des bonnes pratiques de la science ouverte ». [L'appel de Jussieu](#), lancé un an plus tard, conforte cette logique, enjoignant les bibliothèques « **à sécuriser dès maintenant une part de leurs budgets d'acquisition afin de soutenir le développement d'une édition scientifique réellement ouverte et innovante qui réponde aux besoins de la communauté scientifique** ». Ces manifestes, à l'époque incantatoires, ont précédé la mise en place d'une politique de plus en plus pressante, structurée autour du [plan national pour la science ouverte](#) et du [plan S](#), qui appellent les bibliothèques à adopter une politique volontariste en faveur de l'*open access*. La piste de soutiens

financiers fait partie des voies à explorer. Or, il conviendrait que les bibliothécaires se penchent sur le modèle à cautionner.

En 2012, [l'Université de Californie](#) a lancé un projet pilote sur ses 10 campus^[5], en dotant chacun d'eux d'une enveloppe de 10.000 \$ consacrée à l'*open access*, **le tout placé sous la houlette des bibliothèques universitaires chargées de promouvoir le programme et d'instruire les dossiers**. Dans cet État américain, la légitimité des bibliothèques à intervenir étroitement auprès de la communauté scientifique est donc confortée par la manne financière qu'elles détiennent. Entre 2012 et 2018, [la bibliothèque universitaire de Davis](#) a ainsi soutenu 450 chercheurs^[6], à hauteur de 1 000 \$ maximum chacun. Si la publication dans des journaux hybrides est exclue du dispositif, **les aides accordées visent à couvrir les frais de publication exigés par les éditeurs, selon le modèle de l'auteur-payeur**.

En France, la ministre de l'Enseignement supérieur, [Frédérique Vidal](#), préconise « la mise au point de modèles de financement participatifs mobilisant toutes les bibliothèques de la planète »^[7]. **Les bibliothèques sont donc d'autant plus concernées par l'enjeu qu'elles sont susceptibles d'influer sur le système éditorial à privilégier**. Or, le plein essor de la voie dorée avec APC n'est pas de nature à conforter la situation des chercheurs français. « Ce modèle reste étranger à leur conception de l'édition scientifique, peut-on lire dans l'étude d'impact de la [loi pour une République numérique](#). Parmi les directeurs d'unités publiantes du CNRS, 83 % de ceux qui n'ont jamais payé pour faire éditer un article en accès ouvert déclarent qu'ils n'envisagent pas de le faire. »^[8]

Une récente étude^[9], conduite par deux bibliothécaires norvégiens, conclut à la nocivité d'une application brutale et uniforme des principes du plan S pour les publications disponibles en accès ouvert mais opérant sans APC. Seuls 2,8 % d'entre elles seraient conformes aux critères du Plan S, contre 25,6 % des revues avec APC. **En filigrane se dessine une dialectique dont les bibliothécaires auraient tort de ne pas se mêler** : préfèrent-ils que les budgets publics servent à solder les factures des APC ou qu'ils appuient plutôt le développement de revues en *open access* dont ils faciliteraient l'hébergement ?

Notes bibliographiques

[1] GYNES-VISHNIAC, Sean. Academic-Led Publishing and the Necessity of Open Access [en ligne], University of Michigan library, février 2019.

Disponible sur : <https://www.publishing.umich.edu/2019/02/01/on-the-necessity-of-open-access/>

[2] Les chiffres de l'ADBU révèlent une augmentation de 450 % des dépenses en ressources électroniques pour les laboratoires, entre 2002 et 2014. En parallèle, le budget des monographies a subi une chute de près de 25 % entre 2011 et 2014. L'ADBU déplore un « appauvrissement des fonds documentaires à destination principalement des étudiants ».

Synthèse de l'étude disponible sur : http://adbu.fr/wp-content/uploads/2014/03/Enquête_ADBU_2014.pdf

[3] Library publishing directory, 2019. Disponible sur : https://librarypublishing.org/wp-content/uploads/2018/11/LPDirectory_2019.pdf

[4] Réseau de pépinières de revues scientifiques. Voir le communiqué sur : <http://bu.univ-lyon3.fr/reperes-un-nouveau-reseau-professionnel-au-service-des-revues-scientifiques-en-acces-ouvert-1199860.kjsp>

[5] Voir le rapport sur la mise en place du projet pilote. Disponible sur : <https://libraries.universityofcalifornia.edu/groups/files/cls/docs/UC%20Open%20Access%20Pilot%20Report%20FINAL%20072914.pdf>

[6] Chiffre fourni par email par la responsable du programme.

[7] Discours du 4 juillet 2018 de Frédérique Vidal. Disponible sur : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid132531/plan-national-pour-la-science-ouverte-discours-de-frederique-vidal.html>
et Sparc Europe : <https://sparceurope.org/download/3454/>

[8] Etude d'impact de la loi pour une République numérique. Disponible sur : <http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl3318-ei.asp>

[9] FRANTSVAG Jan Erik, STROMME Tormod Eismann. Few Open Access Journals Are Compliant with Plan S [en ligne]. *Publications*, 7, n° 2, avril 2019. Disponible sur : <https://doi.org/10.3390/publications7020026>

Marie Herbet

REVUES EN OPEN ACCESS : LES BIBLIOTHÉCAIRES PLUS CONCERNÉS QUE JAMAIS ?

dlis.hypotheses.org/4508

APC APPEL DE JUSSIEU MSH DE DIJON OPEN ACCESS
OPENEDITION PÉPINIÈRE DE REVUES EN OPEN ACCESS
PLAN NATIONAL POUR LA SCIENCE OUVERTE UNIVERSITÉ DE BORDEAUX
UNIVERSITÉ DE LYON 3 XML-TEI